

	<b>Fiche d'harmonisation</b> <b>Secteur</b> <b>RACETTE</b>	Date de rédaction MAJ	2023-03-30 2023-10-20
		Date où le document a été adopté	Non révisé/Non adopté Pour information seulement

\* Pour plus d'informations sur le processus d'harmonisation, consultez le document [Cadre et processus d'harmonisation de la Table GIRT 062](#).

RACETTE			
<b>Superficie (ha) :</b> CR = 234 ha <b>Total = 234 ha</b>			
<b>Usagers contactés :</b> TNO de la MRC de Matawinie, ZEC Lavigne, RLTP, ATPQ, TP 14-02-0045			
Mesure d'harmonisation des usages (MHU) <sup>i</sup>			
Source (porteur) <sup>1</sup>	Nature <sup>2</sup>	Préoccupations soulevées et propositions	Réponses du MRNF et mesures d'harmonisations convenues <sup>3</sup>
ZEC Lavigne	Période de chasse	Éviter les opérations forestières durant les périodes de chasse à l'original (carabine).	L'une des mesures génériques Table GIRT 062 répond à l'enjeu : « Arrêt des travaux pendant la période de chasse à l'original (arme à feu) dans les territoires fauniques structurés (périodes prévues par règlement) ».
TNO	Habitat faunique terrestre	Maintenir la connectivité entre les deux refuges biologiques.	La planification du chantier n'empêchera pas les potentiels déplacements fauniques.
TNO, RLTP, ATPQ, TP 14-02-0045	Paysage	Maintien de la qualité visuelle du paysage du bail de villégiature.	L'analyse visuelle démontre qu'il y aura peu d'impact sur le paysage visuel après coupe à partir du Lac Perrault et du bail de villégiature.
Mesure d'harmonisation opérationnelle <sup>4</sup> (MHO) <sup>ii</sup>			
Source (porteur) <sup>1</sup>	Nature <sup>2</sup>	Préoccupations et propositions discutées au comité ciblé	Pistes de solution
ZEC Lavigne, TNO	Paysage	Éviter la création d'andains d'ébranchage d'aire d'empilements le long du chemin principal de la ZEC.	Minimiser la création d'andains d'ébranchage d'aire d'empilement en bordure du chemin principal de la ZEC.

<sup>1</sup> Personne ou organisme portant la préoccupation.

<sup>2</sup> Liée aux besoins ou aux valeurs des utilisateurs. Les **besoins** sont des exigences considérées comme nécessaires par l'intervenant concerné et liées à l'utilisation que cet intervenant fait du milieu forestier. Les **valeurs** sont relatives aux convictions de l'utilisateur.

<sup>3</sup> Cette section représente les réponses du MRNF aux enjeux soumis. Les mesures d'harmonisations sont indiquées par une flèche ⇒.

<sup>4</sup> Les ententes de mesure d'harmonisation opérationnelle (MHO) sont notées, au présent compte rendu, à titre d'information seulement. Il est de la responsabilité des signataires (BGA et demandeur) de confirmer et compléter les MHO et de prévoir des dispositions nécessaires permettant d'évaluer que les MHO ont été respectées de même que les clauses en cas de non-respect. Il est recommandé de le faire par écrit via l'Annexe 8 de la TGIRT prévue à cet effet.

	<b>Fiche d'harmonisation</b> <b>Secteur</b> <b>RACETTE</b>	Date de rédaction MAJ	2023-03-30 2023-09-28
		Date où le document a été adopté	Non révisé/Non adopté Pour information seulement

			Une attention particulière sera portée pour limiter la quantité de branches dans l'aire d'ébranchage. Maintenir un canal de communication.
RLTP, TP 14-02-0045, TNO	Accès au territoire	Assurer que le sentier de VTT utilisé par le villégiateur/trappeur longeant l'ouest du Lac Perrault soit encore accessible à la suite des opérations.	S'il s'avère être localisé dans le bloc de coupe, une attention particulière sera apportée au sentier lors des opérations et il sera laissé sans débris de coupe.
ZEC Lavigne	Quiétude	Éviter les opérations forestières pendant les fins de semaine en période estivale.	Les opérations forestières seront évitées pendant les fins de semaine estivales. Un canal de communication sera maintenu.
ZEC Lavigne	Communication	Communiquer avec les propriétaires de terres privées situées ente le poste d'accueil de Saint-Michel-des-Saints et le territoire de la ZEC Lavigne.	L'une des mesures génériques Table GIRT 062 répond à l'enjeu : « Fournir un avis précisant la date de réalisation des opérations forestières quinze (15) jours avant le début des travaux. »

**Travaux sylvicoles non commerciaux<sup>5</sup> (TSNC)<sup>iii</sup>**

<i>Source (porteur)<sup>1</sup></i>	<i>Nature<sup>2</sup></i>	<i>Préoccupations et propositions discutées au comité ciblé</i>	<i>Pistes de solution</i>
S/O	S/O	S/O	S/O

**Transport des bois<sup>iv</sup>**

<b>Itinéraire</b>	<b>Utilisateurs concernés</b>	<b>Préoccupations soulevées</b>	<b>Mesures d'harmonisation recommandées</b>
Via Lac Perrault, Lac Riopel, Chemin Matawin Ouest, Chemin des Cyprès, Rue Saint-Michel, RTE 131	ZEC Lavigne	Prévoir une signalisation adéquate pour le transport de bois.	Une signalisation adéquate pour le transport des bois sera installée.
	ZEC Lavigne	Éviter le transport forestier durant la période de chasse à l'original à l'arme à feu.	Maintenir un canal de communication.
	TNO	Assurer la sécurité des utilisateurs lors du transport de bois sur le Chemin Riopel, très fréquenté en raison de l'accueil de la ZEC et de l'accès à un grand nombre de baux de villégiature. Chemin étroit par endroit.	Un canal de communication sera maintenu avec la ZEC tout au long de la période de transport des bois en plus d'une signalisation adéquate.

<sup>5</sup> Ces mesures s'appliqueront en cas de réalisation de travaux de préparation de terrain, de reboisement ou de débroussaillage à la suite de la récolte de bois. Une harmonisation spécifique aura lieu avant la réalisation des TSNC.

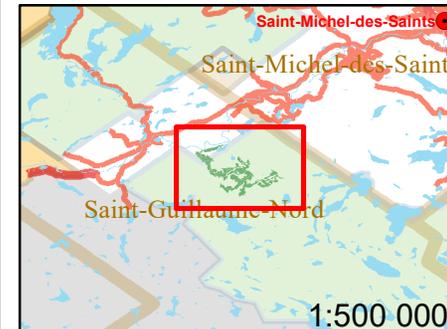
<b>Ministère des Ressources naturelles et des Forêts</b> <b>Québec</b> 	<b>Fiche d'harmonisation</b> <b>Secteur</b> <b>RACETTE</b>	Date de rédaction MAJ	2023-03-30 2023-09-28
		Date où le document a été adopté	Non révisé/Non adopté Pour information seulement

	VTT	Assurer la cohabitation sécuritaire avec le sentier de VTT.	Communiquer avec le Club de VTT afin de convenir de mesures d'harmonisation fine, s'il y a lieu.
--	-----	---	--



# 6271\_RACETTE\_V3

ZEC Lavigne et TNO 234 ha



## Légende

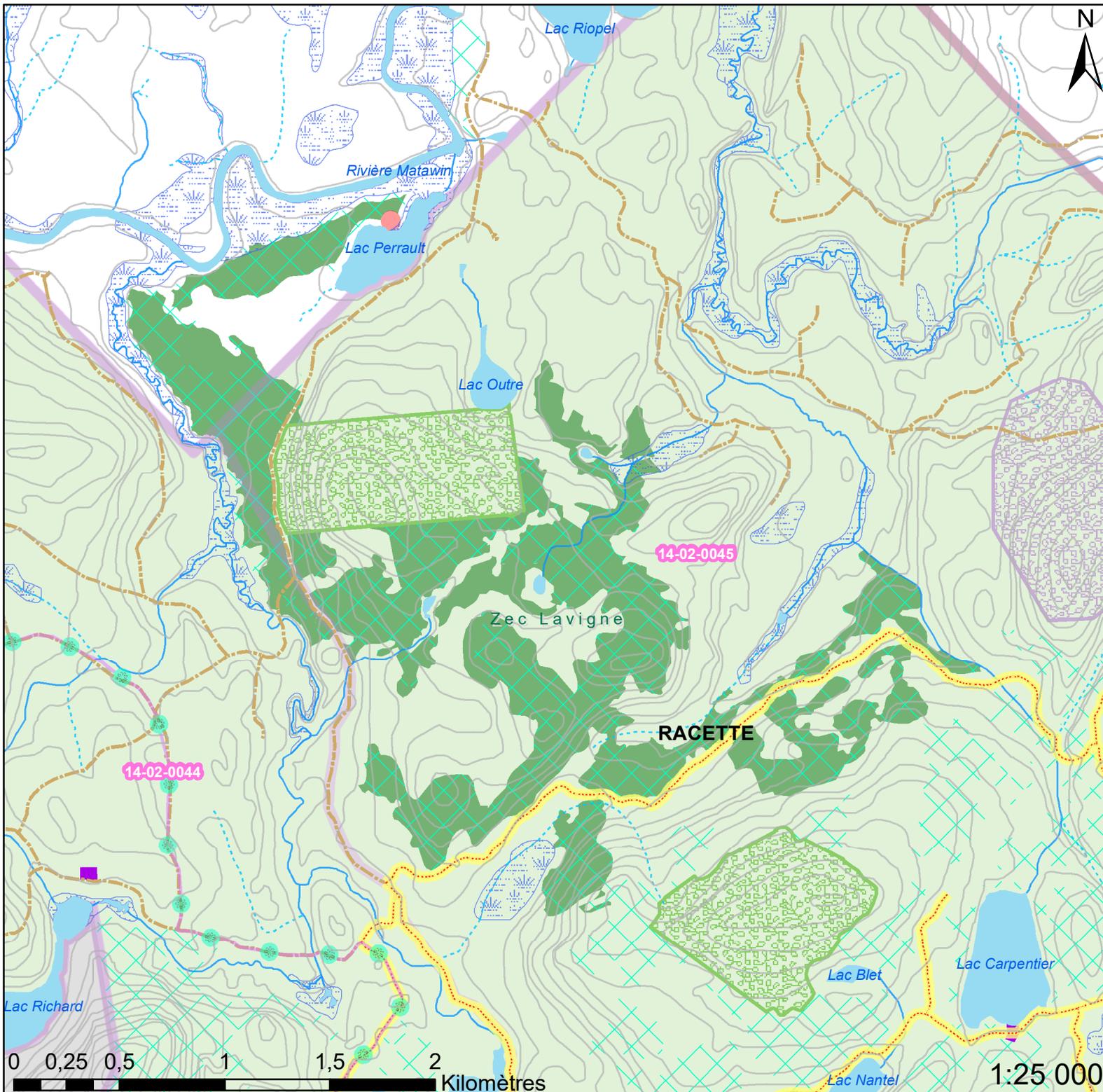
- Sentier motoneige
- Chemin forestier
- Lac
- Cours d'eau
- Cours d'eau intermittent
- Milieu humide
- Camping
- Villégiature
- Terrain de piégeage
- Refuge biologique
- Ilots de vieillissement
- Limite municipalité
- Parc Mont Tremblant
- ZEC
- Consultation publique 22-24

## RACETTE

Coupe de régénération

## Chemin consult. pub. 2022

Amélioration/entretien/réfection



1:25 000

Réalisation:  
Isabelle Parent ing. f.

Ressources naturelles  
et Forêts  
Québec

Date: 2023-07-25